



**Rapport annuel  
sur le Prix et la Qualité du Service  
public de l'assainissement collectif**

**Exercice 2021**

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L.2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.  
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service .....	4
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	4
1.2.	Mode de gestion du service.....	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	5
1.4.	Nombre d'abonnés .....	5
1.5.	Volumes facturés .....	6
1.6.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0).....	7
1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert .....	7
1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées .....	8
1.9.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	19
1.9.1.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	19
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service .....	20
2.1.	Modalités de tarification .....	20
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	21
2.3.	Recettes .....	22
3.	Indicateurs de performance .....	23
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) .....	23
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B) .....	23
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	25
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3).....	26
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	27
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	28
4.	Financement des investissements .....	31
4.1.	Montants financiers.....	31
4.2.	Etat de la dette du service .....	31
4.3.	Amortissements.....	31
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux .....	31
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	32
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0) .....	32
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	32
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	33

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- **Nom de la collectivité** : SIVOM DE LA REGION MINIERE
- **Nom de l'entité de gestion**: assainissement collectif
- **Caractéristiques** (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Mixte
- **Compétences liées au service** :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Territoire desservi**: Bézenet, Chamblet, Chappes, Cosne-d'Allier, Doyet, Haut-Bocage, Montmarault, Murat
- **Existence d'une CCSPL**  Oui  Non
- Existence d'un zonage  Oui, date d'approbation\* : .....  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : 22/10/2020  Non

## 1.2. *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en  Régie par Régie simple

\* Approbation en assemblée délibérante



### 1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **5 567** habitants au 31/12/2021 (5 633 au 31/12/2020).

### 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **3 612** abonnés au 31/12/2021 (3 612 au 31/12/2020).

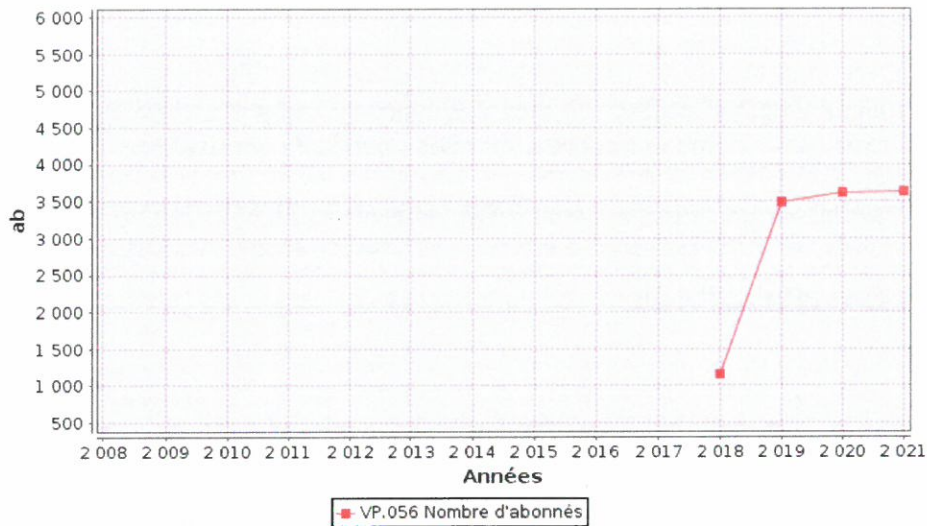
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Bézenet	437	436	0	436	
Chamblat	235	236	0	236	
Chappes	37	37	0	37	
Cosne-d'Allier	1 322	1 323	0	1 323	
Doyet	417	417	0	417	
Haut-Bocage	72	72	0	72	
Montmarault	1 020	1 019	0	1 019	
Murat	72	72	0	72	
<b>Total</b>	<b>3 612</b>	<b>3612</b>	<b>0</b>	<b>3 612</b>	

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 3 612.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 54,26 abonnés/km) au 31/12/2021. (54,16 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,53 habitants/abonné au 31/12/2021. (1,56 habitants/abonné au 31/12/2020).

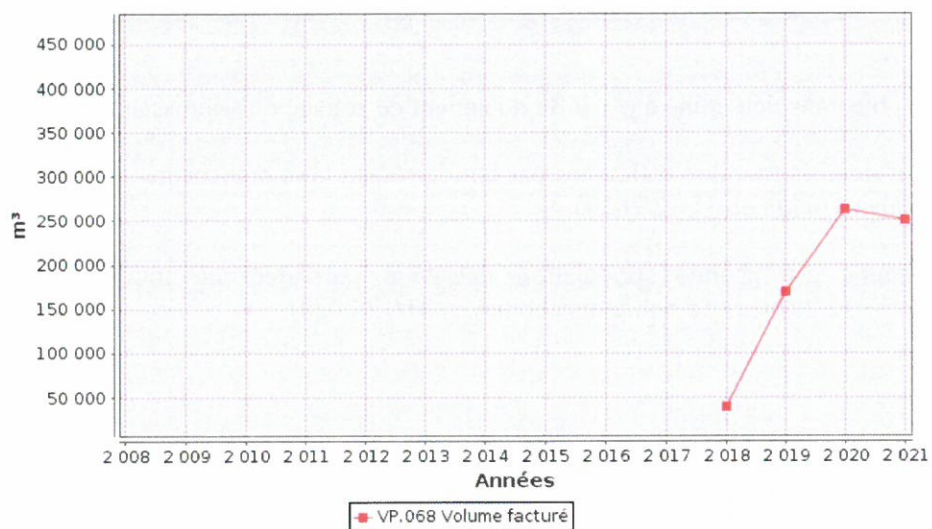


### 1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	262 101	251 172	
Abonnés non domestiques	0	0	
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>262 101</b>	<b>251 172</b>	<b>-4,2%</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



## **1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)**



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **0** au 31/12/2021 (**0** au 31/12/2020).

## **1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert**



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- **41,09** km de réseau unitaire hors branchements,
- **26,03** km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de **67,12** km (**66,69** km au 31/12/2020).



## 1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 11 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station d'épuration de Montmarault - Nord  
Code Sandre de la station : 0403186S0002

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)											
Date de mise en service		15/06/1990											
Commune d'implantation		Montmarault (03186)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1400											
Nombre d'abonnés raccordés		450											
Nombre d'habitants raccordés		646											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		423											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 13/09/2011											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau des Prugnes et de la Thernille									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		25		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60					
DCO		125		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60					
MES		20		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/09/2021		OUI		<3	91%	<15	84%	4	93%	3,5	82%	0,66	77%

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°2 : CHAMBLET - Station d'épuration**  
Code Sandre de la station : 0403052S0001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/1986									
Commune d'implantation		Chamblet (03052)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		350									
Nombre d'abonnés raccordés		236									
Nombre d'habitants raccordés		482									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		53									
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 25/07/2015									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau du Riveau Rouge, affluent de l'oeil							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60			
DCO		200		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60			
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/11/2021	OUI	10	92,9%	75	76%	15	88,6	41,2	29,3%	5,38	10,5



**STEU N°3 : CHAMBLET - Station d'épuration "Les Terres Fortes"**  
Code Sandre de la station : 0403052S0002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Boue activée faible charge							
Date de mise en service				01/11/2004							
Commune d'implantation				Chamblet (03052)							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>				75							
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		fossé puis ruisseau du gd étang							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
DCO					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
MES					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NGL					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NTK					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
pH					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Pt					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %

**STEU N°4 : BEZENET - Station d'épuration "Gare"**  
Code Sandre de la station : 0403027S0001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			15/07/2000								
Commune d'implantation			Bézenet (03027)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			850								
Nombre d'abonnés raccordés			436								
Nombre d'habitants raccordés			712								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			160								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 25/10/1999								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			ruisseau le Greléry					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		20		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60			
DCO		65		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60			
MES		35		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				50			
NGL		10		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt		2		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
09/06/2021	OUI	<3	98%	23	95%	<2	99%	4,73	93%	1,30	81%



**STEU N°5 : Station d'épuration de Montmarault - Sud**  
Code Sandre de la station : 0403186S0001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			15/04/1998								
Commune d'implantation			Montmarault (03186)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			1400								
Nombre d'abonnés raccordés			569								
Nombre d'habitants raccordés			816								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			210								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 22/12/2011								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			Ruisseau La Sarre					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		30		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60			
DCO		90		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60			
MES		30		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
NTK		10		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22/09/2021	OUI	3	86%	<15	83%	3	94%	12,8	40%	2,64	23%

**STEU N°6 : HAUT-BOCAGE (Maillet)**  
Code Sandre de la station : 0403158S0001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés											
Date de mise en service		01/01/2015											
Commune d'implantation		Haut-Bocage (03158)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		195											
Nombre d'abonnés raccordés		72											
Nombre d'habitants raccordés		105											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		29,3											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 21/07/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur _____ Nom du milieu récepteur La côte de Moulins											
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		25		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/>		ou <input type="checkbox"/>		60					
DCO		200		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/>		ou <input type="checkbox"/>		60					
MES		85		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/>		ou <input type="checkbox"/>		50					
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
<i>N'est pas soumis au bilan 24h</i>													

**STEU N°7 : CHAPPES - Station d'épuration**

Code Sandre de la station : 0403058S0001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien									
Date de mise en service		01/06/1999									
Commune d'implantation		Chappes (03058)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		80									
Nombre d'abonnés raccordés		37									
Nombre d'habitants raccordés		62									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		12									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		rivière de Chaume							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>		35				<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60	
DCO		200				<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
<i>N'est pas soumis au bilan 24h</i>											



**STEU N°8 : DOYET - Station d'épuration**  
Code Sandre de la station : 0403104S0001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			15/11/1979								
Commune d'implantation			Doyet (03104)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			800								
Nombre d'abonnés raccordés			417								
Nombre d'habitants raccordés			712								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			120								
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 08/04/2005								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : ruisseau La Souche, affl. de l'Oeil								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70			
DCO		125		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75			
MES		35		<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90			
NGL		15		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt		2		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
09/06/2021	OUI	<3	99%	20	97%	14	96%	3,52	96%	1,27	85%

**STEU N°9 : MURAT - Station d'épuration "sud"**  
Code Sandre de la station : 0403191S0001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien									
Date de mise en service		01/07/1999									
Commune d'implantation		Murat (03191)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		80									
Nombre d'abonnés raccordés		37									
Nombre d'habitants raccordés		56									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		12									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Sol Nom du milieu récepteur _____									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		35			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60		
DCO		200			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
<i>N'est pas soumis au bilan 24h</i>											

**STEU N°10 : MURAT - Station d'épuration "nord"**  
Code Sandre de la station : 0403191S0002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lit bactérien								
Date de mise en service			01/09/1997								
Commune d'implantation			Murat (03191)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			80								
Nombre d'abonnés raccordés			35								
Nombre d'habitants raccordés			51								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			12								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			ruisseau de Murat					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		60			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
<i>N'est pas soumis au bilan 24h</i>											



**STEU N°11 : Cosne d'Allier - Station d'épuration**  
Code Sandre de la station : 0403084S0001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			01/01/2006								
Commune d'implantation			Cosne-d'Allier (03084)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			3000								
Nombre d'abonnés raccordés			1323								
Nombre d'habitants raccordés			1876								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			800								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 03/06/1997 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur		Eau douce de surface						
			Nom du milieu récepteur		l'OEIL						
Polluant autorisé			Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>			25		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				70		
DCO			90		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				75		
MES			35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				90		
NGL			20		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				70		
Pt			2		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				80		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
<i>Voir detail des bilans en annexe</i>											

## 1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.9.1. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de Montmarault - Nord (Code Sandre : 0403186S0002)	—	0,73
CHAMBLET - Station d'épuration (Code Sandre : 0403052S0001)	—	0
CHAMBLET - Station d'épuration "Les Terres Fortes" (Code Sandre : 0403052S0002)	—	0
BEZENET - Station d'épuration "Gare" (Code Sandre : 0403027S0001)	—	2,79
Station d'épuration de Montmarault - Sud (Code Sandre : 0403186S0001)	—	3,12
HAUT-BOCAGE (Maillet) (Code Sandre : 0403158S0001)	—	0
CHAPPES - Station d'épuration (Code Sandre : 0403058S0001)	—	0
DOYET - Station d'épuration (Code Sandre : 0403104S0001)	—	0,51
MURAT - Station d'épuration "sud" (Code Sandre : 0403191S0001)	—	0
MURAT - Station d'épuration "nord" (Code Sandre : 0403191S0002)	—	0
Cosne d'Allier - Station d'épuration (Code Sandre : 0403084S0001)	—	5,54
<b>Total des boues évacuées</b>	—	<b>12,7</b>



## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	800€	800€
Participation aux frais de branchement	1 200€ HT	1 200€ HT

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
<b>Part de la collectivité</b>		
<b>Part fixe - Abonnement (€ HT/an)</b>	60 €	60 €
<b>Part proportionnelle (€ HT/m<sup>3</sup>)</b>		
Bézenet	0,95 €/m <sup>3</sup>	1,14 €/m <sup>3</sup>
Chamblet	1,22 €/m <sup>3</sup>	1,34 €/m <sup>3</sup>
Chappes	0,90 €/m <sup>3</sup>	1,10 €/m <sup>3</sup>
Cosne d'Allier	1,14 €/m <sup>3</sup>	1,28 €/m <sup>3</sup>
Doyet	0,90 €/m <sup>3</sup>	1,10 €/m <sup>3</sup>
Haut-Bocage (Maillet)	1,27 €/m <sup>3</sup>	1,38 €/m <sup>3</sup>
Montmarault	1,08 €/m <sup>3</sup>	1,24 €/m <sup>3</sup>
Murat	1,22 €/m <sup>3</sup>	1,34 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
<b>Taxes</b>		
Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %	10 %
<b>Redevances</b>		
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m <sup>3</sup>	0,16 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du [07/12/2021](#) effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du [22/10/2020](#) effective à compter du 01/01/2021 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- Délibération du [22/10/2020](#) effective à compter du 01/01/2021 fixant la participation aux frais de branchement.



## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	60,00	60,00	0%
Part proportionnelle	136,80	153,60	0%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	196,80	213,60	0%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	19,20	6,6%
TVA	21,48	23,28	8,4%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	39,48	42,48	7,6%
<b>Total</b>	<b>236,28</b>	<b>256,08</b>	<b>0,6%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1,97</b>	<b>2,13</b>	<b>8,4%</b>

*Du fait de la disparité des tarifs, ceux appliqués sur la commune de Cosne-d'Allier sont pris pour référence.*

*Pour précision, une harmonisation de la redevance Assainissement collectif a été décidée par délibération du 22/10/2020 avec un lissage jusqu'en 2025.*

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2022 en €/m <sup>3</sup>
Bézenet	1,76	1,98
Chamblat	2,06	2,20
Chappes	1,71	1,94
Cosne-d'Allier	1,97	2,13
Doyet	1,71	1,94
Haut-Bocage	2,11	2,25
Montmarault	1,90	2,09
Murat	2,06	2,20

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

***Du fait des travaux importants à réaliser sur le court et le moyen terme sur une majeure partie des communes, il a été décidé d'atteindre, avec un lissage jusqu'en 2025, un tarif unique et harmonisé des***



**redevances de :**

- **Part fixe : 60 €HT :an**
- **Part variable : 1,70 HT/m<sup>3</sup>**

### 2.3. Recettes



**Recettes de la collectivité :**

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées	350 935,24	483 719,14	+37,83%
Recettes PFAC			
Contribution au titre des eaux pluviales	59 024,92	52 973,58	
Recettes liées aux travaux	16 853,77	12 870,34	
Recettes liées aux diagnostics	5 700,00	7 900,00	
Total autres recettes	81 578,69	73 743,92	-9,60%
<b>Total des recettes</b>	<b>432 513,93</b>	<b>557 463,06</b>	<b>+28,88%</b>

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 483 719 € (350 935 au 31/12/2020).

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1. *Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)*



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 3 612 abonnés potentiels (100% pour 2020).

### 3.2. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)*



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	0%	0
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	50%	10
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>30</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 30 pour l'exercice 2021 (30 pour 2020).



### 3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Montmarault - Nord	84	100	100
CHAMBLET - Station d'épuration	19,2	100	100
CHAMBLET - Station d'épuration "Les Terres Fortes"	—	—	—
BEZENET - Station d'épuration "Gare"	51	100	100
Station d'épuration de Montmarault - Sud	84	100	100
HAUT-BOCAGE (Maillet)	11,7	—	100
CHAPPES - Station d'épuration	4,8	—	100
DOYET - Station d'épuration	48	100	100
MURAT - Station d'épuration "sud"	4,8	—	100
MURAT - Station d'épuration "nord"	4,8	—	100
Cosne d'Allier - Station d'épuration	180	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **100** (100 en 2020).

### 3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Montmarault - Nord	84	100	100
CHAMBLET - Station d'épuration	19,2	100	100
CHAMBLET - Station d'épuration "Les Terres Fortes"	—	100	—
BEZENET - Station d'épuration "Gare"	51	100	100
Station d'épuration de Montmarault - Sud	84	100	100
HAUT-BOCAGE (Maillet)	11,7	100	—
CHAPPES - Station d'épuration	4,8	—	—
DOYET - Station d'épuration	48	100	100
MURAT - Station d'épuration "sud"	4,8	—	—
MURAT - Station d'épuration "nord"	4,8	—	—
Cosne d'Allier - Station d'épuration	180	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2020).



### 3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Montmarault - Nord	84	100	100
CHAMBLET - Station d'épuration	19,2	100	100
CHAMBLET - Station d'épuration "Les Terres Fortes"	—	100	—
BEZENET - Station d'épuration "Gare"	51	100	100
Station d'épuration de Montmarault - Sud	84	100	100
HAUT-BOCAGE (Maillet)	11,7	100	—
CHAPPES - Station d'épuration	4,8	—	—
DOYET - Station d'épuration	48	100	100
MURAT - Station d'épuration "sud"	4,8	—	—
MURAT - Station d'épuration "nord"	4,8	—	—
Cosne d'Allier - Station d'épuration	180	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100** (100 en 2020).



### 3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### Station d'épuration de Montmarault - Nord :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0,73
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,73

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

#### CHAMBLET - Station d'épuration :

*Néant*

#### CHAMBLET - Station d'épuration "Les Terres Fortes" :

*Néant*

**BEZENET - Station d'épuration "Gare" :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	2,79
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		2,79

**Station d'épuration de Montmarault - Sud :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	3,12
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		3,12

**HAUT-BOCAGE (Maillet) :***Néant***CHAPPES - Station d'épuration :***Néant*

**DOYET - Station d'épuration :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0,51
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,51

**MURAT - Station d'épuration "sud" :**

*Néant*

**MURAT - Station d'épuration "nord" :**

*Néant*

**Cosne d'Allier - Station d'épuration :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	5,54
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		5,54

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} \times 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% ( \_\_\_ % en 2020).



## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	72 089	1 787 700
Montants des subventions en €		

### 4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		715 775,66	1 652 263,87
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	80 751,08	63 511,79
	en intérêts	9 899,27	8 042,06

### 4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 219 898,62€ (216 961,65€ en 2020).

### 4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Cosne-Amélioration du réseau d'assainissement : tranche 1	1 877 559,00	
Cosne-Autosurveillance STEU	198 145,00	
Chamblet-Réhabilitation de la station d'épuration	391 104,04	
Chamblet-Création réseau et mise en séparatif « Routes des Ferrières et de Commentry »-tranche 2	211 536,00	

## 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### **5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)**



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2021 (0 €/m<sup>3</sup> en 2020).

### **5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)**



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

		Valeur 2020	Valeur 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	5 633	5 567
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	1,97	2,13
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	30	30
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	___%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0



## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	5 633	5 567
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	1,97	2,13
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	30	30
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	___%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0



# ANNEXES

DBO5: Demande biologique  
DCO: Demande Chimique en Oxygène  
MES: Matière En Suspension

NK: Azote Kjeldahl NH4: Ammonium  
NO2: nitrites Prot: Phosphore total  
NO3: nitrates Nit: Azote totale

PO4: Orthophosphates dissous

DATE		ENTREE												SORTIE																			
Année	Mois	Jours	Matière en suspension	DCO	DBO5	Rapport DCO/DBO5	Phosphore total	N	Azote Kjeldahl	Nitrate	Nitrite	Ammonium	Ph	MES	Matière en suspension	DCO	Demande Chimique en Oxygène	DBO5	Prot	Phosphore total	Rend.	N	Rend.	Azote Kjeldahl	Nitrate	Nitrite	Ammonium	Ph	Température	consommation mensuelle	Volume extraction	M3 clarificateur	M3 Matière Sèche
2021	Janvier	mercredi 6 janvier 2021	141	279	120	2,3	2,36	18,5	18,5	0,11	0,003	12,7	7,1	2	99%	15	95%	3	0,42	82%	10,724	42%	0,82	9,88	0,024	0,5	7,7	20,6	26096	55	1,74		
2021	Février	samedi 13 février 2021	52	86	31	2,6	1,44	14,809	10,7	3,75	0,359	6,15	7,3	14	79%	15	83%	3	0,38	74%	11,94	19%	1,27	10,67	0,003	0,5	7,6	19,4	22875	51	1,44		
2021	Mars	jeudi 4 mars 2021	177	905	330	2,1	3,35							9	95%	26	97%	3	0,71	79%							18,8	24412	54,5	1,30			
2021	Avril	mardi 25 mai 2021	53	166	64	2,6	3,89	33,5	33,5	0,11	0,003	25,1	7,3	2	96%	34	80%	3	0,49	87%	3,49	90%	1,13	2,33	0,03	0,5	7,8	21,4	17197	126	1,32		
2021	Mai	jeudi 10 juin 2021	66	112	63	1,8	2,66	22,6	22,6	0,11	0,003	16,0	7,4	2	97%	19	83%	3	0,51	81%	4,578	80%	1,67	2,89	0,018	0,5	7,5	14,2	17042	123	1,41		
2021	Juin	vendredi 4 juin 2021	45	261	92	2,8	4,00							3	93%	15	94%	3	1,04	74%							21,2	16274	142	1,15			
2021	Juillet	dimanche 18 juillet 2021	133	467	170	2,7	4,11	31,7	31,7	0,11	0,003	21,0	7,3	11	92%	20	96%	3	1,17	72%	9,68	69%	1,93	7,75	0,003	0,5	7,8	22,0	17467	176	1,32		
2021	Août	jeudi 26 août 2021	472	989	78	12,7	10,8							3	99%	15	98%	3	0,79	93%							20,3	11828	159	1,07			
2021	Septembre	mardi 7 septembre 2021	128	331	150	2,2	5,78							5	96%	17	95%	3	0,72	88%							22,1	13334	215	1,01			
2021	Octobre	dimanche 10 octobre 2021	140	257	49	5,2	4,98	39,2	39,2	0,11	0,003	29,2	7,5	15	89%	24	91%	3	0,85	83%	7,463	81%	1,42	5,94	0,003	0,5	7,7	18,6	10435	177	0,86		
2021	Novembre	mercredi 10 novembre 2021	103	408	160	2,6	5,93							13	87%	33	92%	3	0,86	85%							11,3	12426	193	0,84			
2021	Décembre	mercredi 8 décembre 2021	60	97	14	6,9	1,73							2	97%	17	82%	3	0,46	73%							21,4	25865	245	0,92			

# Service de l'assainissement collectif

## Exercice 2021

### Tableau comparatif des indicateurs

#### et positionnement par rapport aux autres services au 19/09/22

Nom de la collectivité : SIVOM DE LA REGION MINIERE

Type de collectivité : Syndicat Mixte

Nom du service : assainissement collectif

Missions du service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mode de gestion du service :

Le service est exploité en Régie par Régie simple

Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Existence d'une CCSP :  Oui  Non



Code indicateur	Indicateurs descriptifs et de performance		Exercice 2021-1			Exercice 2021		
			Valeur du service	Moyenne dans la classe /3 500 - 10 000/ habitants	Moyenne nationale	Valeur du service	Moyenne dans la classe /3 500 - 10 000/ habitants	Moyenne nationale
D201.0	Nombre d'habitants desservis	hab	5 633	4 039 914 (695)	51 106 352 (6021 - 49%)	5 565	682 156 (118)	7 274 312 (1597 - 13%)
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	unité	0	1 549 (691)	20 061 (6198 - 50%)	0	307 (118)	2 327 (1629 - 13%)
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS		59 589,3 (574)	693 014,1 (5238 - 48%)	12,7	11 410,3 (102)	374 754,8 (1398 - 13%)
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1	€/m³	1,97	2,32 (690)	2,2 (5969 - 48%)	2,13	2,23 (116)	2,14 (1587 - 13%)
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	100	92,71 (567)	94,26 (5165 - 42%)	100	93,31 (108)	94,86 (1426 - 12%)
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	points	30	73 (671)	40 (6051 - 48%)	30	93 (117)	69 (1586 - 13%)
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	100	96 (540)	72 (4327 - 35%)	100	94 (100)	98 (1100 - 9%)
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	100	98 (503)	94 (4222 - 38%)	100	96 (92)	97 (1093 - 10%)
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	100	94 (505)	91 (4227 - 38%)	100	95 (92)	93 (1085 - 10%)
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	%		99,1 (504)	99,5 (2787 - 25%)	100	100 (91)	98,2 (636 - 6%)
P207.0	Montant des actions de solidarité	€/m³	0	0,0071 (614)	0,0054 (5424 - 44%)	0	0,0077 (108)	0,0063 (1466 - 12%)
P251.1	Débordements d'effluents chez les usagers	nb/1000hab	0	0,044 (590)	0,041 (4546 - 51%)	0	0,104 (105)	0,047 (1260 - 19%)
P252.2	Points de curage fréquent du réseau	nb/100km	0	1,2 (589)	0,6 (4527 - 50%)	0	0,4 (105)	1,5 (1256 - 18%)
P253.2	Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	%	23,54	0,07 (494)	0,44 (3892 - 41%)	23,39	0,62 (89)	0,45 (1048 - 15%)
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%	100	97,8 (448)	95,1 (2902 - 37%)	100	95 (80)	92,4 (694 - 12%)
P255.3	Connaissance des rejets au milieu naturel	unité	30	45 (349)	49 (2592 - 29%)	30	61 (75)	79 (747 - 11%)
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	an	4,4	3,9 (364)	4,1 (2623 - 28%)	7,1	5,4 (76)	3,8 (801 - 11%)
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement	%		2,65 (408)	2,53 (3260 - 29%)	0,02	2,95 (87)	2,87 (1127 - 10%)
P258.1	Taux de réclamations	nb/1000ab	0	2,45 (571)	2,02 (4619 - 52%)	0	2,15 (102)	2,46 (1273 - 19%)

Valeur du service :

Il s'agit de la valeur de l'indicateur pour votre service et pour l'exercice. Cette valeur est vide :

- si l'indicateur n'est pas pertinent au regard des missions de votre service, si vous ne l'avez pas encore saisi sur le site Services, si la définition de l'indicateur a été modifié entre les deux années.

Moyenne dans la classe :

Il s'agit de l'indicateur moyen calculé dans la classe de population dans laquelle se trouve votre service (déterminée à partir de votre indicateur - Estimation du nombre d'habitants desservis pour l'année 2021). Entre parenthèses figure le nombre de valeurs de la classe ayant participé au calcul de cette moyenne.

Les valeurs moyennes dans la classe ne sont pas affichées si l'indicateur descriptif Estimation du nombre d'habitants desservis de votre service n'est pas renseigné pour l'année 2021, car la classe ne peut pas être déterminée.

Moyenne nationale :

Il s'agit de l'indicateur moyen calculé au plan national. Entre parenthèses figurent le nombre de valeurs ayant participé au calcul de cette moyenne ainsi que la proportion de services qui y a contribué (nombre de données effectivement utilisées pour le calcul/nombre de données utilisables).

Les valeurs moyennes dans la classe et valeurs moyennes nationales **ne sont pas définitives** : elles sont représentatives du nombre de données publiées sur le site Services, au moment de la production du présent tableau comparatif